Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1899)
Heft: 1

Artikel: Election du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239536

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion plus rationnelle. Ce travail judicieux sera bientôt imprimé et rendra, nous l'espérons, de bons services à tous nos membres.

Au point de vue financier, la Société est dans une situation prospère. Le budget de l'année boucle avec un boni de près de 200 fr. C'est dire que nos finances sont bien gérées. Nous saisissons cette occasion de remercier bien sincèrement notre trésorier, M. Constantin, de la conscience qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions, conscience d'autant plus méritoire qu'un certain nombre de membres ne font rien pour faciliter sa tâche. En effet, le montant des cotisations arriérées s'élève à près de 400 fr. et 17 membres sont en retard de 3, 4, 5 et même 6 cotisations. Il y a là quelque chose d'absolument anormal, et nous recommandons au Comité d'y remédier par une application sévère du réglement.

En résumé, la Commission estime que le Comité a rempli son mandat avec activité et distinction. Par contre elle tient à infliger un blâme énergique aux membres qui par leur négligence risquent de compromettre la bonne marche de la Société. Que chacun fasse un effort pour assister régulièrement aux séances et nos discussions en seront plus nourries et d'autant plus utiles aux intérêts du corps enseignant genevois.

Genève, le 9 février 1899.

Le rapporteur,

Frédéric LAGOTALA.

4° Election du Comité.

MM. Pautry, Baatard, Rosier, Constantin, Mégard, Charvoz et Grosgurin sont élus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1899.

Sont élus : MM. Burger, Golay Emile, Jaques, Lagotala et Pasche.

La séance est levée à 4 h. $^1/_2$.

Le Bulletinier,

GROSGURIN, Louis.